





## TABLE RONDE PARLEMENTAIRE RÉGIONALE QUEL RÔLE DES PARLEMENTAIRES POUR ALLER VERS L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT AU MAGHREB ?

PARLEMENT DU  
ROYAUME DU MAROC,  
CHAMBRE DES CONSEILLERS  
RABAT 24 AVRIL 2019

### PROGRAMME PROVISOIRE

9h30-10h30

#### OUVERTURE

- Mme Nuzha Skalli, coordinatrice du Réseau de parlementaires contre la peine de mort (RPCPM)
- M. Habib El Malki, Président de la Chambre des représentants
- M. Abdelhakim Benchamas, Président du Conseil des conseillers
- M. Mohamed Aujar, ministre de la justice
- M. Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale
- Mme Amina Bouayach, Présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH)
- M. Ahmed Chaouki Benyoub, représentant ministériel chargé des droits de l'homme
- M. Boubkeur Largou, Président de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH)
- M. Abderahim Jamaï, coordinateur de la Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM)
- Mme Julia Bourbon Fernandez, coordinatrice des projets MENA, ECPM (Ensemble contre la peine de mort)

10h30-13h00

#### LA RÉALITÉ DE LA PEINE DE MORT AU MAGHREB ET L'HORIZON DE LA COOPÉRATION

*Quels sont les engagements internationaux et régionaux des États de la région ? Quels sont les dispositions législatives au niveau national (Constitution, Code pénal, Code de procédure pénale), Quel est la réalité de l'application de la peine de mort dans la région ? Quel est le nombre de condamnés à mort dans chaque pays, quelles sont leurs conditions de détention ? Quel est le profil des condamnés à mort ?, Quelles sont les caractéristiques de la procédure pénale menant à la condamnation à mort en pratique ?*

MODÉRATEUR: Mme Saida Ait Bouali, députée

##### INTERVENANTS:

- M. Abderahim Jamaï, coordinateur de la CMCPM
- M. Mustafa Nawi, directeur des études et recherches au CNDH
- M. Chafik Ayadi, parlementaire tunisien
- M. Khalilou Ould Dedde, parlementaire mauritanien

DÉBAT

13h00-14h00

DÉJEUNER

14h00-15h00

#### LE RÔLE ET LES MOYENS DES PARLEMENTAIRES POUR ALLER VERS L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

*Quelles sont les prérogatives que les Parlementaires pourraient utiliser pour aller vers l'abolition de la peine de mort ? Quelles sont les prérogatives législatives ? Comment les questions orales peuvent favoriser le dialogue ? Les parlementaires peuvent-ils assurer le suivi des conditions de détention des condamnés à mort ? Quel rôle les parlementaires peuvent-ils jouer dans la ratification des instruments internationaux ?*

MODERATEUR: Mme Hayat Boufrachen, députée (Maroc)

##### INTERVENANTS:

- M. Abdelwahed Radi, député (Maroc)
- M. Abdellatif Ouammou, conseiller parlementaire (Maroc)
- Mme Fatiha Saldas, députée (Maroc)
- M. Nizar Amami, parlementaire (Tunisie)
- Mme Samia Abou, parlementaire (Tunisie)

RAPPORTEUR: Mme Rita Hatimi, députée (Maroc)

DÉBAT

15h00-16h30

#### PARTAGE D'EXPÉRIENCES SUR LES INITIATIVES MENÉES POUR ALLER VERS L'ABOLITION AU MAROC ET DANS LES AUTRES PAYS DE LA RÉGION

- Mme Nuzha Skalli, coordinatrice RPCPM (Maroc)
- M. Abdelmoumen Belanes, parlementaire (Tunisie)

16h30-17h00

CLÔTURE

Avec l'appui de

En partenariat avec



L'ORGANISATION  
MAROCAINE  
DES DROITS HUMAINS



OMDH.org



التحالف المغربي من أجل إلغاء عقوبة الإعدام  
التحالف المغربي من أجل إلغاء عقوبة الإعدام  
Coalition marocaine contre la peine de mort